

IRRIGATION La Chambre d'agriculture renouvelle cette année, l'enquête auprès des irrigants.

La sécheresse s'accroît : répondre rapidement aux enquêtes "Irrigation"

Le dernier bulletin de situation hydrologique émis par la Dreal des Pays de Loire est clair, avec un mois de mars encore déficitaire en pluviométrie (26 mm contre 49 mm en moyenne en mars à Beaucozé), les conditions de sécheresse s'accroissent. En conséquence, les sols sont maintenant largement désaturés, le niveau des nappes commence à baisser et les cours d'eau présentent des débits entre 20 et 30% de leurs débits habituels à cette période. Mayenne, Sarthe, Loir, Thouet, Loire : des enquêtes pour sécuriser les irrigants.

Dans ce contexte, et comme en 2011, la Chambre d'agriculture a décidé de reconduire des enquêtes sur les principaux bassins où l'irrigation est une pratique très présente et où il existe un risque de restrictions estivales. À cet effet, les irrigants des bassins du Loir, du Thouet, de la Loire, de la Mayenne et de la Sarthe, concernés par les pompages en eaux superficielles, ont reçu des questionnaires.

Ces enquêtes ont pour objectif d'avoir une connaissance précise des pratiques d'irrigation (cultures, surfaces irriguées, volumes...) afin de pouvoir identifier les enjeux, notam-



En 2011, les informations de l'enquête ont été indispensables pour permettre à chacun d'irriguer dans de bonnes conditions tout en préservant au mieux les ressources en eau.

ment économiques, liés à l'irrigation pour mieux représenter les intérêts des irrigants. Sur le bassin de l'Authion, l'Observatoire pour anticiper l'été et préparer la gestion collective de l'irrigation.

Comme chaque année depuis cinq ans, les irrigants du bassin de l'Authion sont amenés à participer à l'Observatoire de l'eau. Utilisées collectivement, les informations recueillies permettent d'avoir une connaissance précise des surfaces et cultures irriguées par ressource en eau pour justifier les besoins et les enjeux liés à l'irrigation en cas de restriction. En 2011, ces informations ont été indispensables pour permettre à chacun de pouvoir irriguer dans de bonnes conditions tout en préservant au mieux les

ressources en eau. De plus ces éléments vont permettre de préparer la mise en place progressive de la gestion collective de l'irrigation à l'échelle du bassin versant de l'Authion. La participation de tous les irrigants, quelle que soit la ressource en eau utilisée pour irriguer, est particulièrement importante. Sur tous ces bassins, les irrigants doivent renvoyer leurs questionnaires le plus tôt possible pour que la Chambre d'agriculture puisse disposer de données actualisées, complètes et exploitables rapidement si les conditions de sécheresse devaient se poursuivre ou s'aggraver.

ALEXANDRE CHAIGNEAU CA49

Contact : Alexandre Chaigneau, Chambre d'agriculture 49 : 02 41 96 75 79.